

## RESULTAT ADMISSION

### EXAMEN des 18, 19 et 20 mai 2021

NOM	N° de Dossier	TYPE (Taxi ou V.T.C)	RESULTAT
BARASCUD Maryline	173561	TAXI	<b>ADMISE</b>
BIDOUIL Eric	177898	TAXI	<b>ADMIS</b>
BOUSQUET Laurena	174182	TAXI	<b>ADMISE</b>
BRASSAC Cindy	0000135393TE1	TAXI	<b>ADMISE</b>
DE ALMEIDA Rodrigue	173413	TAXI	<b>ADMIS</b>
DELPECH Isabelle	177980	TAXI	<b>ADMISE</b>
GALLON Steven	167646	TAXI	<b>ADMIS</b>
KAMIENIARZ Béatrice	177953	TAXI	<b>ADMISE</b>
LAMARQUE Yannick	169114	TAXI	<b>ADMIS</b>
MOLINIE Myriam	171151	TAXI	<b>ADMISE</b>
MOLINIE Laura	173158	TAXI	<b>ADMISE</b>
PEREZ Michel	178958	TAXI	<b>ADMIS</b>
SALVAYRE Vincent	0000136206PE1	TAXI	<b>ADMIS</b>
SANTRE Vincent	177960	TAXI	<b>ADMIS</b>
SENDRAL Christine	176129	TAXI	<b>ADMISE</b>

L'autorité administrative compétente pour la délivrance des cartes professionnelles est la Préfecture du département ou le candidat souhaite exercer.

Les candidats admis sont invités à se rapprocher des services de la Préfecture.

Les candidats non admis à l'examen conservent le bénéfice de l'admissibilité pendant 1 an et peuvent se présenter 3 fois à l'admission sur une période d'un an. Pour ce faire ils doivent en faire la demande en se connectant sur le compte qu'ils ont créé sur le site <https://examentaxivtc.fr/>.